

## Maison des Lycéens Bilan 2019/2020

La Maison des Lycéens est l'équivalent du Foyer Socio-Éducatif au Collège.

Elle permet le financement des clubs dont les membres sont lycéens, des voyages et du Bal du Lycée quand ils ont lieu.

La Maison des lycéens a été créée officiellement en juin 2006.

Lors de la dernière Assemblée Générale en 2018, le bureau a été renouvelé, deux lycéennes de la Section d'enseignement professionnel (SEP) se sont portées volontaires pour le constituer avec Mme Vazia, enseignante à la SEP, et Mme Jany est restée pour aider au fonctionnement en tant que trésorière.

**Nous rappelons que les projets financés par cette association doivent venir des lycéens en priorité.**

### Les membres du bureau en 2018-2019 :

- **Présidente** : VAZIA Dorothée, enseignante
- **Trésorière** : JANY Florence, enseignante
- **Secrétaire** : FERREIRA CRESPO Claudia
- **Secrétaire-adjoint** : SERRANO I DIAZ Alba

### Le budget :

Au départ 2780,28 € sur le compte courant et 3058,18€ déposés sur un Livret A.

En compte à ce jour sur le compte courant 3971,16€ et 3073,61€ sur le Livret au 01/01/2020.

### Budget 2019 2020

Intitulé	Dépenses	Recettes	Résultat
Adhésions		417,00 €	417,00 €
Photos de classe		872,30 €	872,30 €
Assurance Maif	103,98 €		-103,98 €
Animations ARCU	1 451,46 €	1 521,42 €	69,96 €
Théâtre Lycée	38,50 €	35,00 €	-3,50 €
Aide Voyages	260,00 €	80,00 €	-180,00 €
Bal du lycée			0,00 €
<b>Total</b>	<b>1 853,94 €</b>	<b>2 925,72 €</b>	<b>1 071,78 €</b>

Le budget est à nouveau excédentaire cette année surtout grâce aux recettes réalisées pour la Section d'Enseignement Professionnel (SEP) lors de la vente des viennoiseries et à la vente des photos de classe ; mais aussi parce que la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de certains voyages prévus et du Bal du Lycée.

Ces élèves de la SEP se sont beaucoup investis pour cette activité qui devait financer leur projet de voyage.

En septembre 2019, une journée d'intégration a été organisée pour les élèves de la SEP, elle devrait être reconduite en septembre 2020. Elle sera également financée par la Maison des Lycéens.

En effet, l'an prochain, les élèves et les enseignants de la SEP pourront bénéficier du cumul des recettes réalisées depuis 5 ans pour leur futur projet de voyage, soit 2266,51€ :

Année	Bénéfice
2019-2020	69,96 €
2018-2019	628,76 €
2017-2018	522,07 €
2016-2017	443,38 €
2015-2016	602,34 €
<b>Total</b>	<b>2 266,51 €</b>

**Les recettes en 2019-2020 :**

- Les cotisations : 1€ symbolique : 368 adhérents sur les 450 lycéens soit 81,78% d'adhérents, un taux de cotisants stables. Le montant des cotisations est de 417€ ;
- Le Bal du Lycée a été annulé à cause de la crise sanitaire ;
- Le bénéfice des ventes de viennoiseries, une récréation par semaine du 06 novembre 2019 au 11 mars 2020 est de 639,43€, inférieur à l'an dernier d'environ 300€ à cause de la crise sanitaire qui a réduit le nombre de jours de vente ;
- Les photos de classe, prises en charge par un nouveau photographe ont rapporté 872,30€ soit un peu plus de 120€ par rapport à l'an passé où la Maison des Lycéens avait tout géré avec une charge importante de travail pour les membres du bureau. Nous souhaitons reconduire cette organisation avec ce photographe de Perpignan l'année prochaine.

**Les actions financées par la Maison des Lycéens en 2019-2020 :**

- L'assurance obligatoire pour toute association pour ses adhérents : 103,98€ ;
- Une aide pour assister à un spectacle de Théâtre pour un lycéen a été financé : 3,50 € ;
- L'achat de viennoiseries pour la vente par les élèves de la SEP ARCU : 881,99 € ;
- Le Bal du Lycée et l'aide de 5% de la part des familles pour les voyages scolaires n'ont pu être financés à cause de la crise sanitaire sauf pour le voyage en Allemagne fin 2019 : 180€ pour les lycéens (80€ ont été reversés par le Foyer Socio Educatif du collège pour les collégiens).

**Remarques pour la prochaine année scolaire**

- En fin d'année scolaire, 2000 € ont été transférés du Compte courant vers le Livret A de l'association afin que les intérêts rapportés puissent payer quelques dépenses de l'association, comme une partie de l'assurance par exemple.
- Le bureau sera renouvelé via une assemblée générale à la rentrée prochaine, comme le prévoient les statuts ;
- La vente de viennoiseries, ponctuellement, est très profitable et demande peu de temps d'investissement de la part des élèves. Elle devrait être reconduite l'an prochain
- Un appel à projets sera lancé auprès des lycéens pour financer des nouvelles actions et/ou en renouveler comme le Bal du lycée par exemple, car l'excédent de cette année pourra le permettre.

Le 18 juin 2020,  
Florence JANY, trésorière de la Maison des Lycéens